



HAL
open science

Licence Éducation et motricité

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Éducation et motricité. 2010, Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF. hceres-02035815

HAL Id: hceres-02035815

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035815v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : GRENOBLE

Établissement : Université Grenoble 1 - Joseph Fourier

Demande n° S3110055254

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Education et motricité

Présentation de la mention

La mention Education et motricité (EM) est ouverte sur les deux sites de Grenoble et de Valence, elle ne propose qu'un seul parcours associé à une spécialisation de la formation très progressive sur trois années : les deux premières sont généralistes et communes à trois mentions de licence STAPS (Activité physique adaptée et santé, Management du sport et Entraînement sportif) et elles sont mises en place sur deux sites (Grenoble et Valence). En deuxième année, un début de spécialisation s'esquisse au travers du choix d'étude d'un milieu professionnel parmi trois (milieux de l'entraînement, de l'entreprise ou de l'éducation). La troisième année est entièrement spécifique de la mention et, dans ce cadre, les étudiants sont appelés à se déterminer sur le choix d'UE complémentaires professionnalisantes dans le domaine scolaire du premier ou du second degré (6 CE) en fonction de leur projet professionnel. Ce schéma permet un décroisement et des possibilités de réorientation dans le domaine STAPS.

Les objectifs de cette formation de niveau licence sont référés aux exigences des fiches RNCP du DEUG STAPS et de la licence STAPS Education et motricité. Cette formation permet aux étudiants qui en sont issus soit d'envisager une sortie d'étude professionnalisante à l'issue de la L3, soit d'envisager une poursuite d'études en master à l'Université Grenoble 1 notamment au sein de la mention Sport, santé, société.

Avis condensé

- Avis global :

Constats communs avec les autres mentions de STAPS :

L'organigramme des équipes pédagogique et de direction, l'organisation explicite des responsabilités de chacun et l'attitude réflexive de ces équipes vis-à-vis des retours d'information relatifs à l'évaluation des formations ou des résultats des étudiants aux examens sont des gages de l'accompagnement et du suivi des étudiants.

La composition de l'équipe pédagogique est un indicateur de la qualité de la formation tant au niveau de la formation académique que de la formation professionnalisante. Un effort important est consenti par cette équipe dans le domaine des dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants. Elle devrait à l'avenir avec l'aide des services de l'établissement porter son attention sur les méthodes d'évaluation des compétences.

Constats spécifiques à la mention :

La mention EM est une mention dont les effectifs diminuent régulièrement depuis quelques années sur les deux sites de formation. L'équipe devra être attentive à l'attractivité de cette mention sur le prochain contrat au regard de l'évolution de l'offre de formation de master (spécialité Enseignement) ainsi qu'au plan des perspectives alternatives de débouchés professionnels en sortie de licence pour les diplômés.



- Points forts :
 - La licence de STAPS est construite sur le principe de la progressivité des choix de mention, ce qui permet des réorientations internes jusqu'à l'entrée de L3.
 - La fonctionnalité de l'architecture de pilotage de la mention et une complémentarité de composition de l'équipe pédagogique (PU, MCF et second degré).
 - La qualité des dispositifs d'accompagnement à la réussite de l'étudiant.
- Points faibles :
 - Méconnaissance de l'insertion des non diplômés et des diplômés après la licence.
 - Des méthodes d'évaluation des compétences à définir et absence de délivrance du supplément au diplôme.
 - L'attractivité de la mention à interroger du point de vue de possibilités alternatives d'insertion professionnelle (immédiate ou après une poursuite d'études).

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Recommandations communes à toutes les mentions de STAPS :

Des données sont produites par l'Observatoire des formations et du suivi des étudiants (OFE) et le bureau des statistiques des étudiants ; elles devraient être affinées et un accompagnement de leur utilisation systématique est nécessaire par les composantes afin de préciser les poursuites d'études par mention, l'insertion des diplômés en sortie de licence (suivi de cohorte) ou des sortants non diplômés (suivi des étudiants décrocheurs) et ce, par mention.

L'usage du numérique devrait être systématisé tant au niveau du fonctionnement des composantes (site des composantes par exemple) que de la formation des étudiants (tableau interactif, mise en ligne des enseignements, élaboration de ressources numériques, enseignement à distance, etc.).

Une information plus précise concernant l'évaluation des compétences transversales serait souhaitable pour éclairer leur impact dans la réussite du parcours universitaire, dans la poursuite d'études, l'insertion des non diplômés ou en termes d'aide à la professionnalisation.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

Remarques communes avec les autres mentions de la licence de STAPS :

L'architecture de pilotage de la mention est pertinente avec une lisibilité des responsabilités tant verticale (au niveau de l'UFR, de la licence, de chaque filière, de chacune des trois années d'étude) qu'horizontale (l'évaluation des formations, les emplois du temps, l'orientation et le suivi de l'insertion professionnelle, les relations internationales, les étudiants à besoins particuliers, etc.). Il en résulte un partage explicité (cahier des charges rédigé dans un mémento) des prérogatives, initiatives et des missions de chacun dans l'accueil, le suivi, le conseil, l'accompagnement des étudiants. Il serait utile d'en évaluer l'impact sur le taux de décrocheurs notamment en L1.

L'équipe pédagogique dispose de retours d'information relatifs à l'évaluation des formations ou les résultats des étudiants aux examens (analyse des enquêtes, conseils des études avec les délégués étudiants, etc.) et développe une attitude réflexive et prospective pour améliorer le fonctionnement de la mention (évolution des dispositifs de suivi et d'accompagnement, clarification des parcours et débouchés professionnels, adaptation des contenus d'enseignement et leur médiation pédagogique, adaptation des formes d'évaluation, etc.). Néanmoins, il serait nécessaire que ces données soient différenciées par mention et que les L3 participent mieux aux campagnes d'enquête.



2 • Projet pédagogique :

La mention Education et motricité vise la formation de professionnels capables de participer à la conception d'un projet pédagogique utilisant la pratique des APSA dans un but éducatif. Les compétences construites permettent à ces professionnels, de formuler des diagnostics et à partir d'eux de concevoir, d'évaluer et de conduire, en face à face pédagogique direct, des dispositifs d'enseignement adaptés à différents niveaux de pratique.

Le projet pédagogique est cohérent et de qualité au plan de la formation académique. Le projet professionnel est un souci constant de l'équipe ; néanmoins, une nouvelle dynamique devrait être trouvée notamment au regard des possibilités d'insertion professionnelle (immédiate ou après une poursuite d'études). L'adossement aux fiches RNCP de DEUG STAPS et de licence EM devrait permettre mieux aux diplômés de la mention Education et motricité d'envisager une insertion professionnelle directe au sortir de la licence ; parallèlement, la mise en perspective de la spécialité EEPS (Enseignement de l'éducation physique et sportive) de la mention du master Sport, santé, société devrait favoriser une poursuite d'études au sein de l'établissement ou dans d'autres établissements au plan national. Compte tenu de l'organisation des quatre premiers semestres de la licence et de la qualité scientifique de la L3, les étudiants devraient également pouvoir poursuivre en spécialité MPSI (Mouvement, performance, santé, ingénierie) de la même mention de master.

Les règles de compensation pour la délivrance de la licence dans le cas d'une obtention du grade semblent admettre une compensation entre les 6 semestres à condition notamment que la moyenne pondérée des résultats des semestres 5 et 6 soit $>$ ou $=$ à 10.

3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

Remarques communes avec les autres mentions de la licence de STAPS :

Des dispositifs d'aide à la réussite des études universitaires sont proposés en L1 où ils sont nombreux, diversifiés et donnent lieu à une prise en charge différenciée des étudiants selon leur profil. Ils portent sur les compétences transversales comme sur les connaissances disciplinaires ou complémentaires. Il serait intéressant de les développer plus systématiquement en L1, mais également en L2 en menant une réflexion sur la charge de travail et l'emploi du temps des étudiants. Il serait également utile de développer une analyse de leur impact sur l'évolution du taux de décrocheurs et d'obtention de la licence en 3 ans.

Les étudiants sportifs de haut niveau bénéficient de conditions particulières pour mener de front leurs études universitaires et leur investissement sportif à un haut niveau.

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

De manière générale, les perspectives d'insertion professionnelle des étudiants issus de la mention devraient à terme être satisfaisantes compte tenu d'une part des modifications survenues dans la maquette de formation pour un meilleur adossement aux exigences des fiches RNCP du DEUG STAPS et de la licence EM. Par ailleurs, les enquêtes menées en interne à l'Université font état du fort taux de rentrées dans la vie active de diplômés sortants de L3 STAPS. Il faudrait toutefois que soit mise en œuvre une analyse de l'insertion professionnelle au sortir de la licence mention par mention. La possibilité de poursuite d'études vers deux spécialités (EEPS, MPSI) de la mention de master Sport, santé et société devrait améliorer l'attractivité de la licence EM.